

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 73 (1922)
Heft: 10

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tombe à terre, non pas qu'on doive redouter nécessairement un dépérissement des arbres atteints, mais une diminution de vitalité consécutive à ce dépouillement des organes d'assimilation, comme aussi à la sécheresse de 1921.

On ne peut songer à atteindre ce ravageur phytophage par des pièges ou des aspersions de la frondaison, travail coûteux et inefficace qui ne saurait donner un résultat appréciable.

Les invasions de la galéruque de l'orme sont très souvent le pré-lude d'une attaque des ravageurs de l'écorce, des scolytes (bostryches) ces parasites par excellence des allées d'ormeaux, qui creusent des galeries sous l'écorce des troncs et des grosses branches et provoquent souvent la mort de l'arbre ou d'une partie de sa frondaison. Il y a bien des chances pour que cette apparition de la Galéruque se renouvelle et s'étende en 1923 et que certains ormes soient à leur tour envahis par les bostryches de l'écorce. On fera donc bien, non pas de racler cette dernière jusqu'au liber — comme on l'a fait à tort en 1906 dans les promenades de Genève — mais bien de badigeonner en mars 1923 les troncs et les grosses branches des arbres défoliés actuellement, afin de répandre sur la périphérie de l'arbre une substance toxique immunisante qui empêchera sûrement la pénétration dans l'arbre des insectes xylophages ; ces derniers sont en effet bien plus à redouter que la Galéruque. L'usage du carbolineum, marque *avenarius*, semble le plus approprié à cette lutte préventive.

Souhaitons que les beaux ormeaux, qui font l'ornement des parcs et des promenades de nos villes, résistent à ces attaques et que leurs propriétaires avisés surveillent, le printemps prochain, non pas la frondaison, mais l'écorce ; c'est là l'"autre danger". Aug. Barbey.

(Gazette de Lausanne, août 1922.)

CHRONIQUE.

Confédération. Examens d'Etat. Le Département fédéral de l'Intérieur, à la suite des examens prévus au règlement sur la matière, a décerné aux forestiers suivants le brevet d'éligibilité aux emplois forestiers supérieurs cantonaux et fédéraux :

MM. Ackermann, Walter, de Mümliswil (Soleure),
Favez, Prosper, de Penthéréaz (Vaud).

CANTONS.

Soleure. Rapport sur la gestion des forêts en 1921. Ce rapport du Département forestier est exceptionnellement complet. Les données statistiques y abondent qui permettent de suggestives comparaisons avec les résultats des années précédentes. Elles ne montrent que trop claire-

ment les difficultés éprouvées, depuis deux ans, par les propriétaires de forêts pour liquider les produits de celles-ci, puis la baisse successive du rendement forestier, si l'on compare avec la période qui va de 1915 à 1919. C'en est bien fini de la période des vaches grasses.

La baisse du prix des bois se traduit, pour les forêts cantonales, malgré que les exploitations aient été sensiblement de même importance qu'en 1920 ($4,2 \text{ m}^3$ à l'ha contre $4,3 \text{ m}^3$) par une diminution considérable des recettes nettes. Elles n'ont plus été que de fr. 45,11 par ha, alors que l'année précédente elles furent de fr. 77,60.

Cette diminution est encore plus forte pour *les forêts communales* qui constituent la très grosse majorité des boisés de ce canton. Leurs recettes nettes étaient en 1919 de fr. 162,37, en 1920 de fr. 135,88 par ha, tandis qu'en 1921 elles sont tombées à fr. 63,93. Si l'on exprime ce rendement net par rapport au volume total exploité, il a été de fr. 22,91 par m^3 en 1920 et de fr. 11,56 seulement en 1921.

Le rendement brut des forêts communales a été de fr. 3.835.959, soit de fr. 180 par ha. En 1920, il était de fr. 4.824.376. La moins-value s'est donc élevée, en 1921, en chiffres ronds, à un million de francs. Diminution d'autant plus fâcheuse que, loin de baisser, les dépenses, enflées démesurément par les conséquences du chômage, ont suivi un crescendo inquiétant (fr. 793.000 de plus qu'en 1920).

Les communes soleuroises avaient heureusement prévu pareil cas et eu, dès longtemps, la sagesse de prendre les mesures voulues pour atténuer ses conséquences fâcheuses. Nous avons vu, dans un précédent article, quel était l'état prospère des caisses forestières de réserve de ces communes en 1920/21. Il était naturel, en pareille circonstance, de puiser dans ces caisses pour équilibrer, dans la mesure du possible, les budgets communaux. C'est ce qui eut lieu. Ensuite des prélèvements de 1921, ces fonds de réserve qui atteignaient fr. 6.538.283, à la fin de 1920 sont tombés à fr. 5.414.967; la diminution a été de fr. 1.113.316. De cette somme, fr. 327.527 ont été affectés à des dépenses ne concernant pas la forêt (écoles, fonds des pauvres, améliorations foncières, lutte contre les épizooties, etc.). Nous lisons au rapport que quelques communes ont puisé dans leur fonds forestier de réserve pour des dépenses non forestières sans requérir au préalable l'autorisation obligatoire du gouvernement. Si telle irrégularité devait se produire à nouveau, ce dernier exigerait le remboursement de tels prélèvements antiréglementaires.

Un chapitre intéressant de ce rapport est celui qui traite des *travaux cultureaux*, lesquels ont été poussés activement dans les forêts communales, grâce au temps favorable de 1921. Mais il semblerait que les nettolements et éclaircies ne soient pas toujours pratiqués avec les soins et la compréhension voulus. Et si l'administration forestière cantonale réclame l'application générale de l'éclaircie par le haut, il ne semble pas que l'exécution ait été partout satisfaisante. C'est tout au moins ce qui ressort du passage suivant d'une lettre de l'Inspection

fédérale des forêts, adressée au gouvernement soleurois, à propos de l'allocation des subventions fédérales au personnel forestier :

„Le personnel forestier supérieur de votre canton fait de louables efforts pour remplacer le mode précédent d'éclaircie par l'éclaircie par le haut, qui est particulièrement recommandable pour les peuplements croissant sur les pentes sèches du Jura. Malheureusement, ces efforts sont, dans quelques communes, rendus illusoires par l'entêtement de vieux gardes qui ne peuvent pas se résoudre à renoncer à l'élagage des tiges et à l'enlèvement de la couverture vivante du sol. Nous vous prions d'aviser les gardes qui se refuseraient à exécuter les coupes d'éclaircie conformément aux instructions de leur inspecteur d'arrondissement que nous considérerions leur travail comme insuffisant; ces gardes ne seraient plus dorénavant mis au bénéfice de la subvention fédérale usuelle sur les traitements.“

Et nous lisons au rapport de gestion : „Voilà qui est clair et net. Les garde-forestiers que cela concerne sauront en tirer la conclusion voulue.“

H. B.

Zurich. *Les forêts de la ville de Winterthour en 1921 (1154 ha).* Le rapport sur la gestion de ces belles forêts pendant l'exercice écoulé, que nous envoie M. le Forstmeister *Arnold*, montre que là aussi la baisse du prix des bois a durement fait sentir ses effets, malgré la proximité d'un centre industriel important et le fait que ces forêts sont pourvues d'un réseau admirable de dévestitures. A vrai dire, les prix se sont beaucoup mieux maintenus que dans la Suisse romande. Ainsi les sciages de résineux qui en 1920 avaient atteint le prix moyen de fr. 71,77 le m³ se sont vendus, en 1921, au prix encore très respectable de fr. 65,11. Les bois de charpente sont passés de fr. 50,28 à 49,95. Il y a même eu augmentation sur le prix des bois de râperie (fr. 22,35 par stère, contre fr. 21,38 en 1920) et aussi sur celui du quartelage de feuillus (fr. 33,20 contre 32,—). D'une façon générale, la baisse sur les bois de feu a été minime.

Dans ces conditions, on a quelque peine à s'expliquer comment le rendement net à l'ha, qui était de fr. 353,82 en 1920, soit tombé à fr. 124,55 seulement. En réalité, on y parvient facilement quand on sait que, faute de demande, les coupes principales ont été fortement réduites et sont restées au-dessous de la possibilité (4,20 m³ à l'ha, au lieu de 6,12 m³) et que, d'autre part, les coupes intermédiaires, prévues au plan d'aménagement à 2,41 m³, en ont comporté 4,21 m³. C'est ainsi que la part du bois de service n'a pas dépassé 37,5 % du volume exploité, le reste étant constitué par le bois de râperie (29,1 %) et à brûler. Cette proportion si forte des coupes intermédiaires a sa raison dans la quantité de tiges, partiellement écimées par le bris de neige d'avril 1919, que la sécheresse de l'an dernier a fait sécher. On conçoit que de telles exploitations, réparties sur l'étendue entière de la forêt, soient très coûteuses. Les coupes ont compris 8,41 m³ par ha.

Le prix de vente moyen de la coupe totale (9490 m³) s'établit à

fr. 38,13 le m³. La diminution vis-à-vis de 1920 a été de fr. 5,60, soit du 12,8 %.

On comprend, en face de tels résultats, qu'il n'ait pas été possible de faire un versement au fonds forestier de réserve. A la fin de 1921, ce dernier s'élevait à fr. 219.648,— intérêts compris.

Suivant une décision du Conseil communal de Winterthour, l'administration forestière de la ville est devenue sociétaire de l'„Association suisse d'économie forestière“, à laquelle elle verse une cotisation annuelle de fr. 400.

H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Anton Bühler. Der Waldbau nach wissenschaftlicher Forschung und praktischer Erfahrung. Ein Hand- und Lehrbuch. II. Band. Un volume in 8°, de 680 pages. Eugen Ulmer, éditeur, à Stuttgart. Prix: relié fr. 26.

Le volume I du *Waldbau* du professeur A. Bühler a paru en 1919. Nous l'avons analysé ici même. Peu après, soit le 1^{er} janvier 1920, le jour même du 72^e anniversaire de sa naissance, la mort emportait le vénérable auteur qui a professé pendant 13 ans à l'Ecole forestière de Zurich. A ce moment, le manuscrit du présent volume était presque complètement prêt pour l'impression. Si néanmoins sa publication s'est fait attendre aussi longtemps, cela tient à des difficultés d'ordre financier qui heureusement purent être surmontées, grâce à un fonds de garantie auquel souscriront différentes administrations et associations, des instituts scientifiques et de nombreux propriétaires de forêts. La publication d'œuvres scientifiques de cette envergure n'est plus chose facile.

On peut se réjouir que tant d'obstacles aient pu être écartés et que ce volume, impatiemment attendu, ait enfin vu le jour. En pays de langue allemande, les traités de sylviculture étaient devenus presque introuvables, la dernière édition de celui du maître Gayer étant épuisée; quant aux autres, ils étaient ou bien vieillis ou par trop insuffisants.

Il faut s'en réjouir aussi parce que ce gros volume représente une somme de labeur extraordinaire: il est bien l'œuvre capitale de ce grand travailleur que fut le professeur A. Bühler. On reste saisi d'admiration devant tant d'érudition et un déploiement aussi énorme de documents.

En analysant le premier volume du „Waldbau“, nous n'avions pas caché qu'il ne nous satisfaisait pas complètement. Cette fastidieuse énumération de petits faits, étayée d'innombrables colonnes de chiffres, auxquelles l'auteur semblait parfois attacher une importance exagérée, toute cette science numérique, présentée de façon décousue, nous avait fait une impression un peu fatigante.

Aussi n'étions-nous pas sans quelque appréhension touchant la réussite du 2^e volume, le plus important, que l'auteur a consacré à la culture proprement dite des bois. Disons-le d'emblée, cette crainte était superflue. Et encore que tout ne soit pas parfait dans ce livre, il faut reconnaître qu'il est solidement charpenté, intéressant, clair et écrit dans un esprit de sereine objectivité. L'auteur est un sylviculteur érudit doublé d'un savant historien toujours curieux de remonter aux sources; constamment, il cherche à utiliser les enseignements de nos prédecesseurs. Dans son livre, le passé et le présent sont intimément reliés. L'enseignement ainsi compris et plus vivant: il est d'un intérêt souvent captivant.